

Evènement en ligne

Nouveau Brevet fédéral de formateur/trice d'adultes 2023

25 mai 2021

A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning

Qui est qui ?

- **Caroline Meier Quevedo**, Directrice du secrétariat romand de la FSEA
- **Philippe Vaucher**, Membre de la Commission d'Assurance Qualité FFA
- **Annika Ribordy**, Responsable de projets secrétariat romand de la FSEA

Objectifs de la séance

- Les modules pour le BFFA 2023 et leurs caractéristiques sont présentés et clairs pour tout le monde.
- Les principales nouveautés en lien avec les conditions-cadres (par ex. les temps d'apprentissage «en contact», etc.) sont présentées.
- Vos questions de compréhension sur ces descriptifs modulaires sont prises en compte. **Toute la coordination entre les prestataires romands sera discutée lors de la séance avec la FRAFFA le 17 juin 2021.**

Programme

14.00 Accueil et introduction

14.05 Info sur quelques étapes-clés

14.10 Présentation du nouveau BFFA 2023

14.30 Quelle transition entre l'ancien et le nouveau système ?

14:40 Processus de reconnaissance modulaire (RM)

14:50 Vos questions

15.30 Fin

Calendrier

fin juin Les descriptifs modulaires des deux **Certificats FSEA du niveau 1** sont publiées sur le site web.

7 septembre La CAQ décide des versions "alpha" des descriptifs de modules du Brevet formateur-trice d'adultes ainsi que du règlement d'examen (niveau 2) et des directives du règlement d'examen professionnel supérieur pour Responsable de formation (niveau 3, DFRF) à partir de 2023.

fin septembre Les **versions "alpha" des descriptifs** de modules pour le **brevet** fédéral de formateur-trice d'adultes à partir de **2023** seront publiées sur le site web FFA.

jusqu'à fin 2021 Soumission des documents de base définitifs au SEFRI.
Emission, soumission et approbation du règlement d'examen.
Les détails des règlements transitoires dans le domaine opérationnel sont en cours.

2022 Les procédures opérationnelles pour la procédure de validation des acquis sont établies et revues.

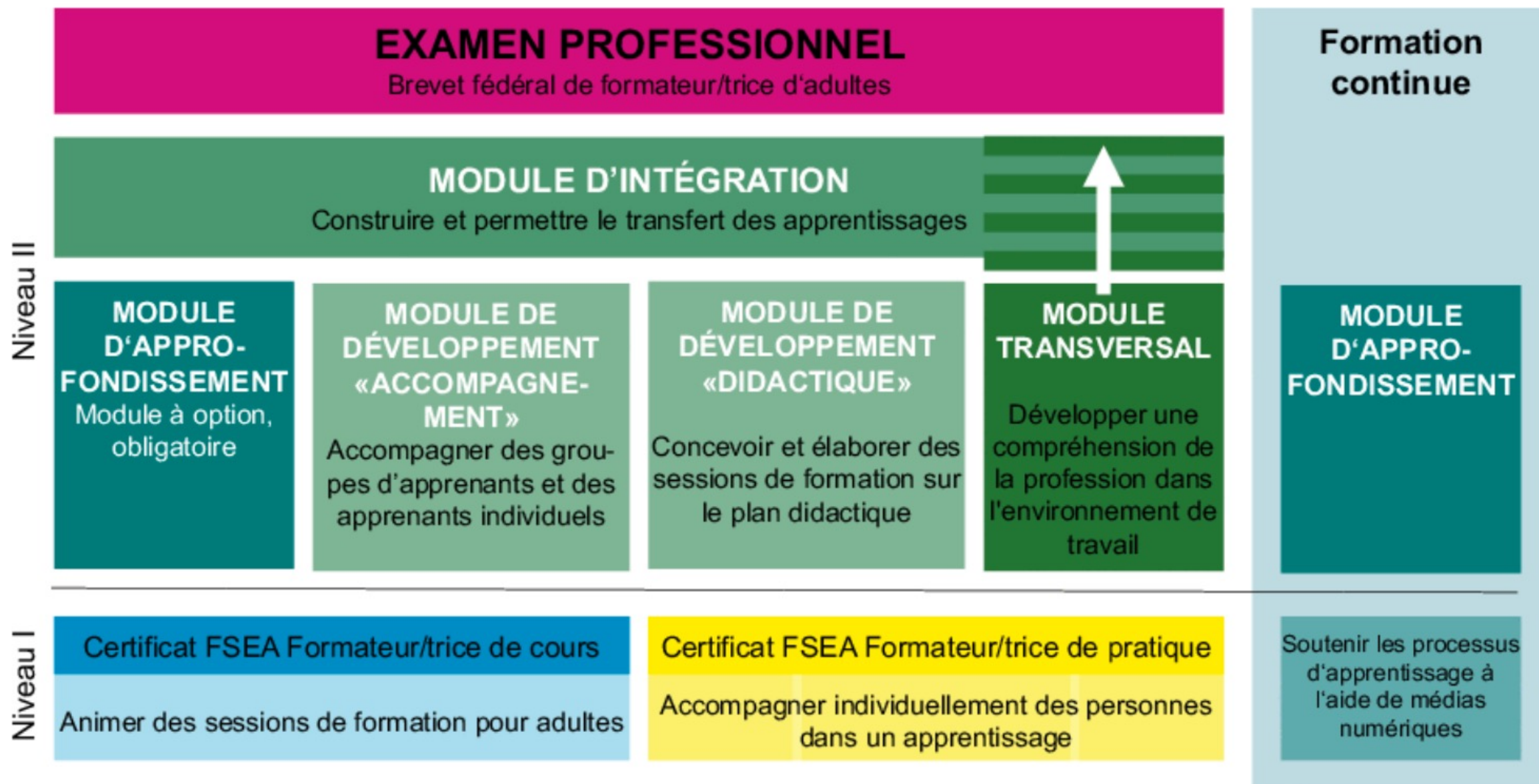
2023 Entrée en vigueur des nouveaux règlements des examens et des dispositions transitoires.

Le nouveau Brevet fédéral de Formateur/trice d'adultes 2023



A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning

Modules menant au brevet fédéral BFFA



CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE

Niveau II

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Planifier et élaborer des procédures de qualification axées sur les compétences

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Accompagner les processus de groupe dans des sessions de formation

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Concevoir et organiser des offres de formation en ligne sur le plan didactique

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

?

Concept développé de manière indépendante

Niveau I

MFC-numérique

Soutenir les processus d'apprentissage à l'aide de médias numériques

MFC-..

?

Selon des concepts donnés

Descriptifs modulaires

Page d'accueil

Table des matières

- Compétences
- Contenus centraux
- Temps d'apprentissage en heures
- Directives pour l'évaluation des compétences
- Critères d'évaluation
- Portfolio de compétences
- Voies de recours et répétition
- Certificat modulaire
- Prestataires

Ausbildung der Auszubildenden / Formations des formatrices et formateurs d'adultes / Formazione

Descriptif du module

FFA BF-M2

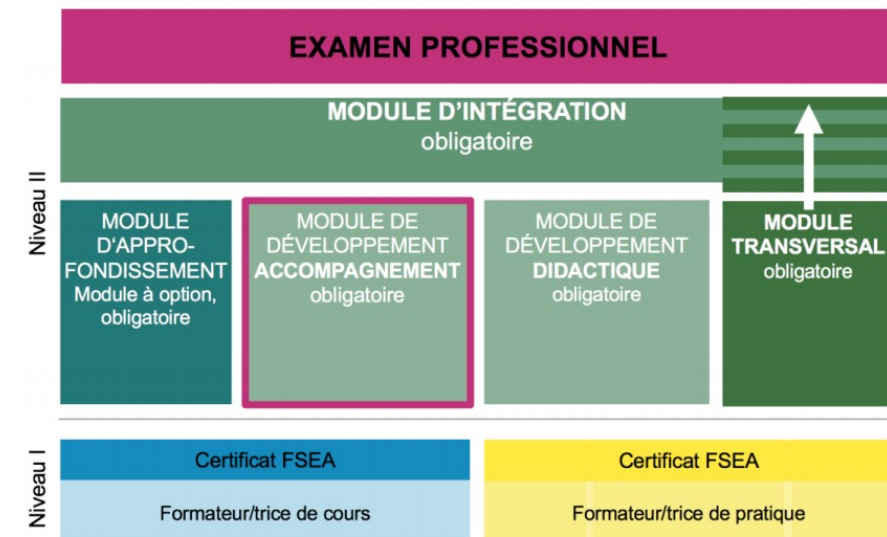
Module de développement « accompagnement »
Accompagner des groupes d'apprenants et des apprenants individuels

Compétences opérationnelles subordonnantes :

Considérer les dynamiques de groupes lors des sessions de formation pour adultes, encourager l'interaction et intervenir en fonction de la situation, soutenir les apprenants dans leur processus d'apprentissage individuel

Imbrication du module

Modules menant au brevet fédéral BFFA



Prérequis

- Compétences de niveau 1 / Certificat FSEA (recommandé)
- Expérience pratique

Validité du certificat de module

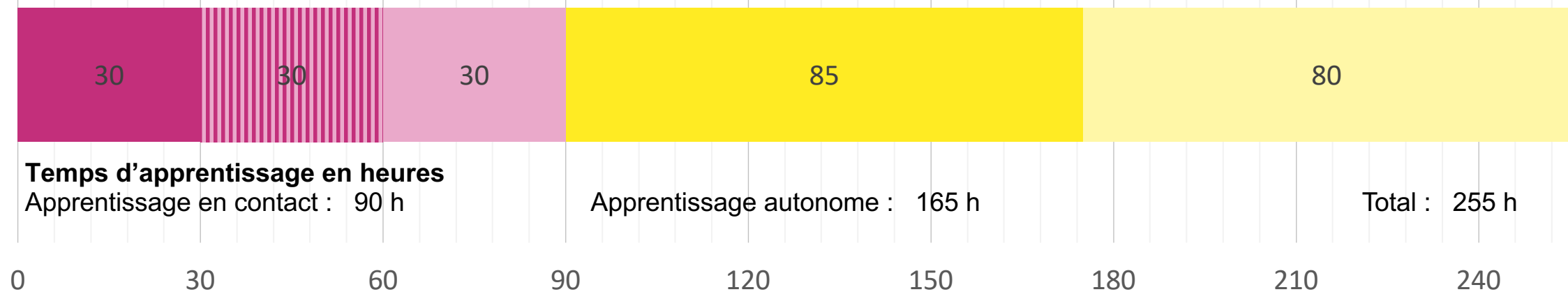
- illimitée
- 5 ans pour l'admission à l'examen pour le brevet fédéral de formatrice/formateur

Allocation des temps d'apprentissage

nouveau avec marge de manoeuvre élargie

Certificat FSEA:

Formateur-trice de cours ou Formateur-trice de pratique



Apprentissage en contact en présentiel



Apprentissage autonome guidé



Apprentissage en contact en présentiel ou à distance



Apprentissage en contact à distance

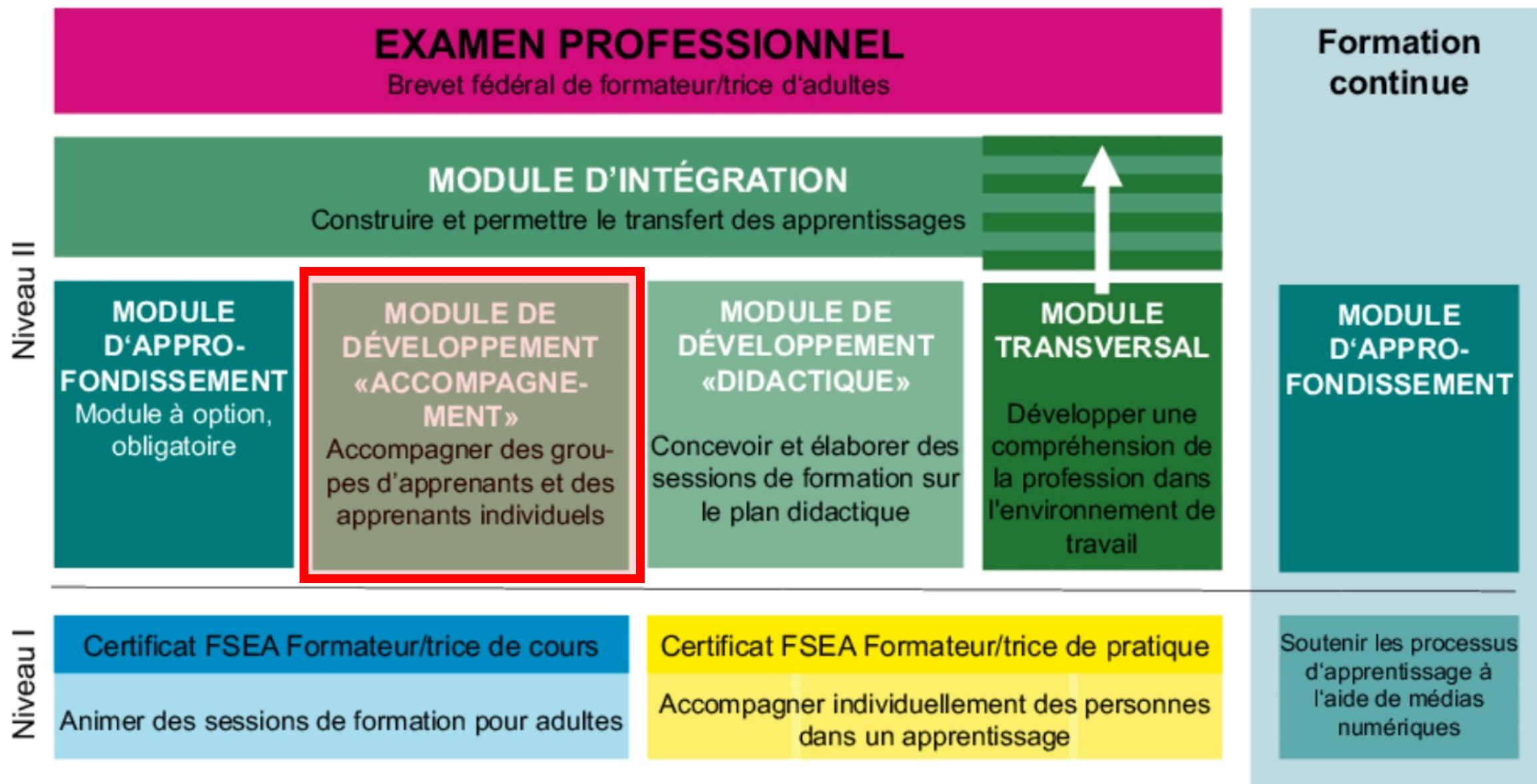


Apprentissage autonome individuel

Les 4 modules obligatoires au BFFA 2023

A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning

Modules menant au brevet fédéral BFFA



Module «Accompagnement»

Accompagner des groupes d'apprenants et apprenants individuels

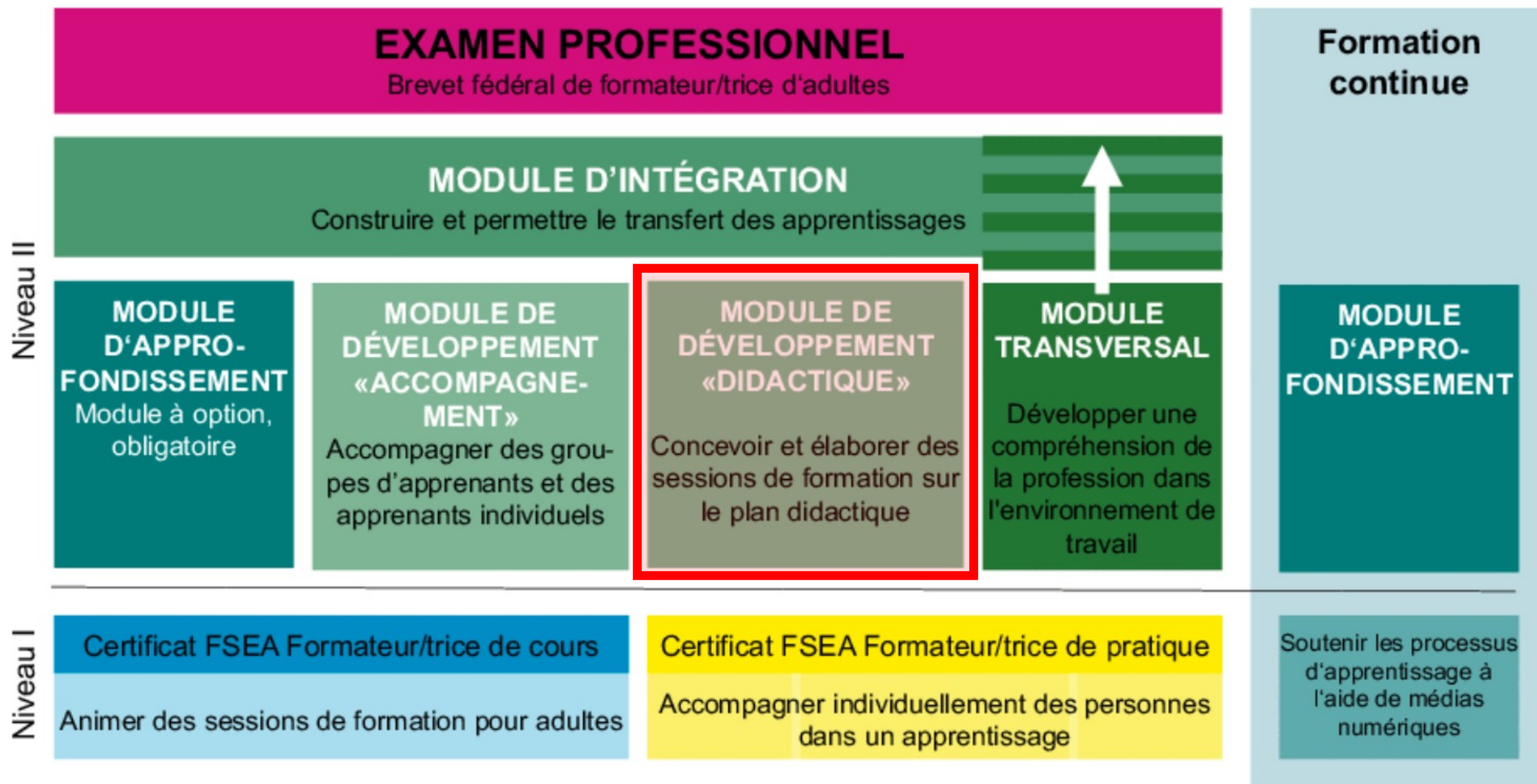
Partie identique au FA-FP

- Equilibrage des compétences développées dans le module 1 Formateur/trice de pratique - gestion de cours
- Objectifs d'apprentissage individuels, permettant l'obtention du certificat FSEA (optionnel)

Partie développement

- Développement des compétences souhaitées pour guider les groupes d'apprentissage et les apprenants individuels
- Objectifs d'apprentissage communs et individuels
- Soutenir les discussions (ex M3), l'orientation de l'apprentissage des individus
- Accompagner les processus d'apprentissage en groupe

Modules menant au brevet fédéral BFFA



Module «Didactique»

Concevoir et élaborer des sessions de formation sur le plan didactique

Conception didactique des événements d'apprentissage

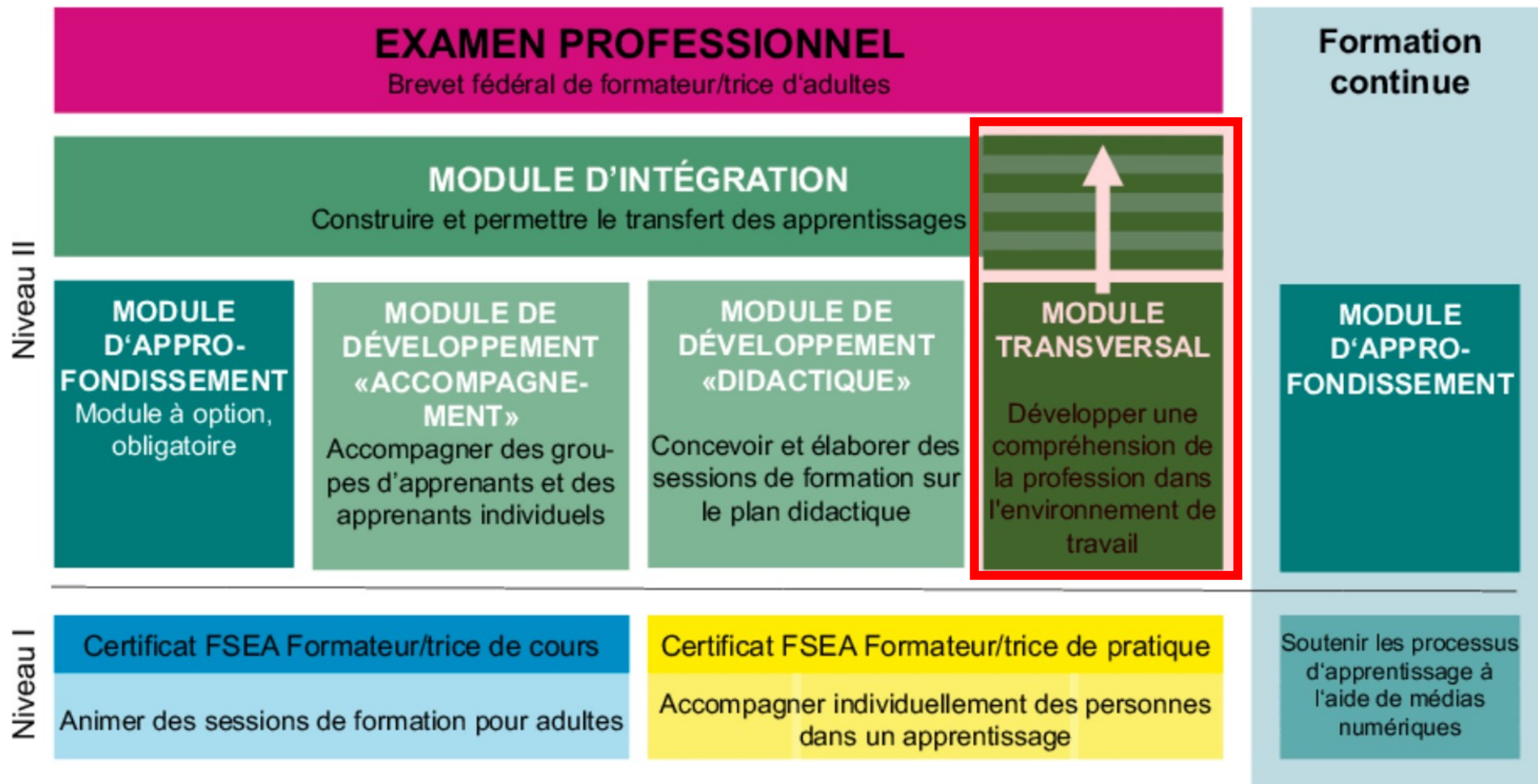
- Imbrication logique, dans le cadre de concepts subordonnants
- Planification sommaire, conception didactique, choix justifié

Conception didactique et mise en œuvre de situations d'apprentissage

- Structure : formes et cadres d'apprentissage différenciés
- Orientation vers les compétences souhaitées, les prérequis hétérogènes des participants et vers le domaine professionnel.

Concrétisation des résultats d'apprentissage et des compétences => autres modules

Modules menant au brevet fédéral BFFA



Module «Transversal»

Développer une **compréhension de la profession** dans l'environnement de travail

Développer la compréhension professionnelle

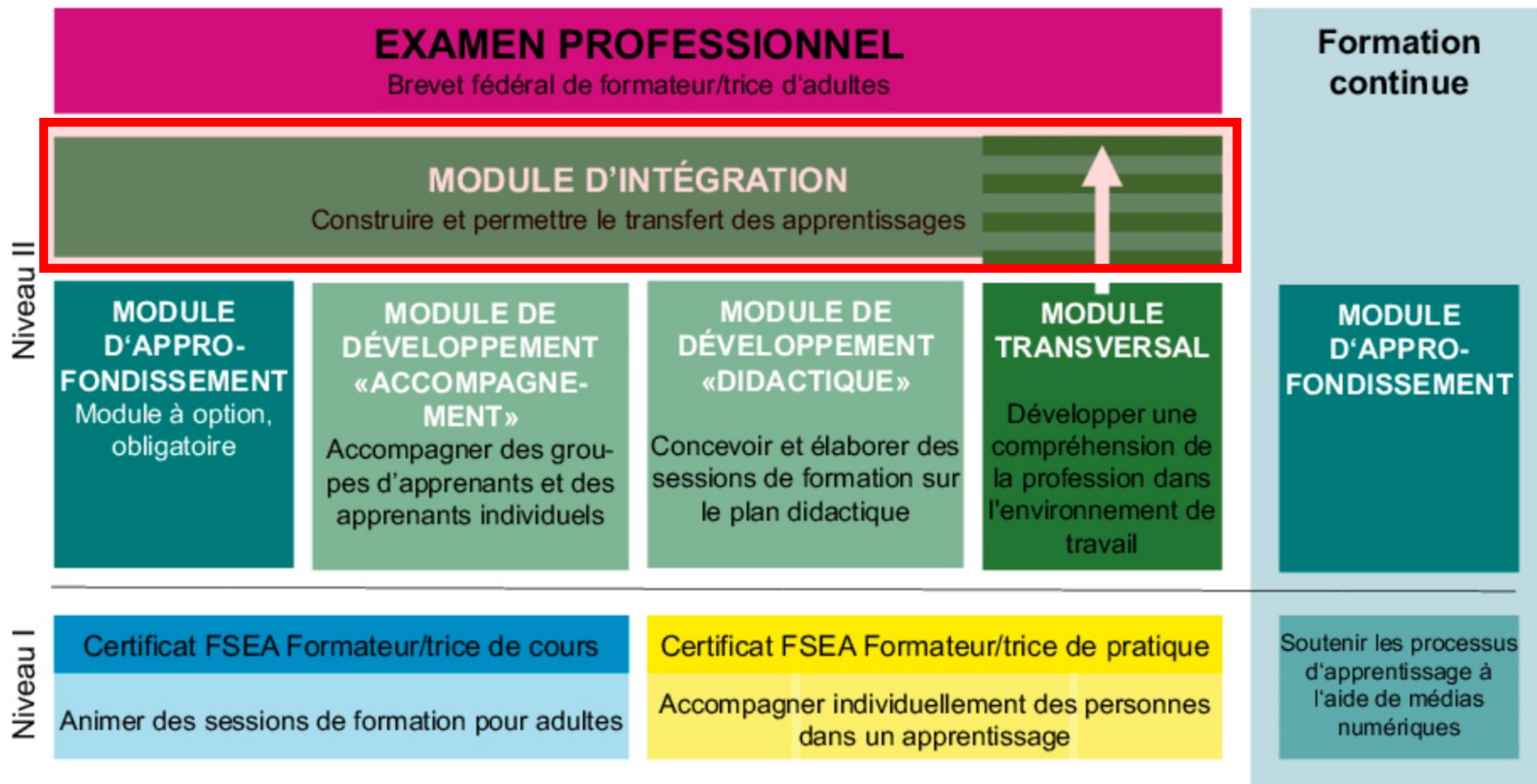
- Valeurs, compréhension de l'apprentissage et de l'enseignement, rôles, attitudes et comportements.
- Réflexion, retour d'information/feedback, échange, conclusions basées sur des situations pratiques.
- Relation avec l'environnement de travail central.
- Processus de développement, non terminé.

Formats

La supervision comme base.

Mentorat, observation, feedback des pairs, intervision.

Modules menant au brevet fédéral BFFA



Module «d'intégration»

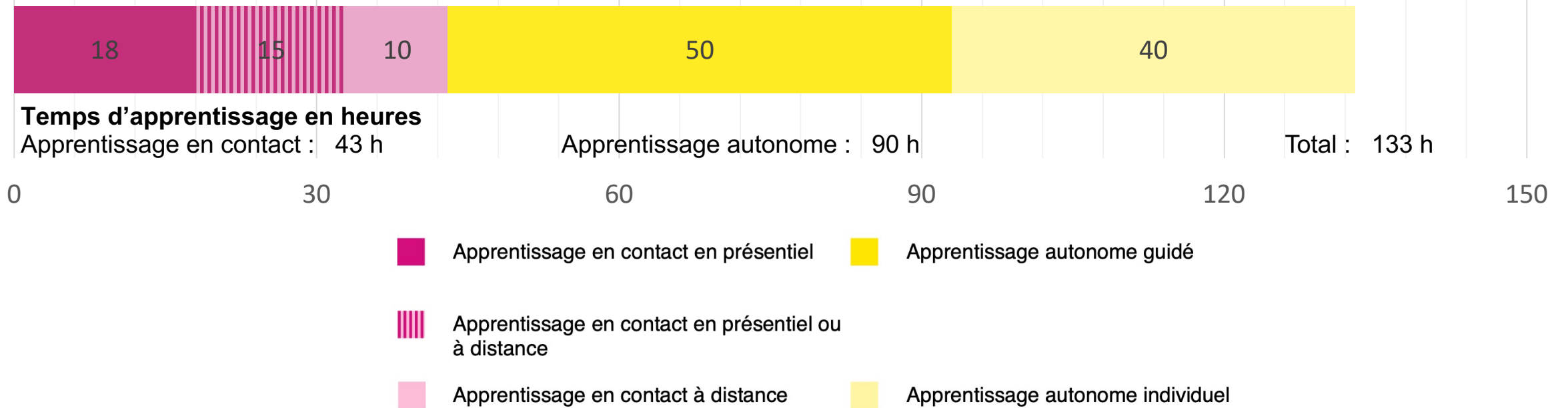
Construire et permettre le transfert d'apprentissage

Intégration et transfert

- Etat des lieux sur ses propres compétences en tant que formateur/trice.
 - Réflexion sur son propre transfert d'apprentissage.
 - Orientation sur le sujet et sa biographie.
 - Concevoir le transfert d'apprentissage avec des groupes cibles.
 - Planification, mise en œuvre et évaluation des projets de transfert dans la pratique.
 - Conception du module sous forme de projet.
- Didactique à double étage... (avec validation des compétences opérationnelles traitées dans les modules de développement)

Temps d'apprentissage en heures – modules obligatoires

FFA BF- «dév. Accompagnement » et FFA BF- «dév. Didactique»

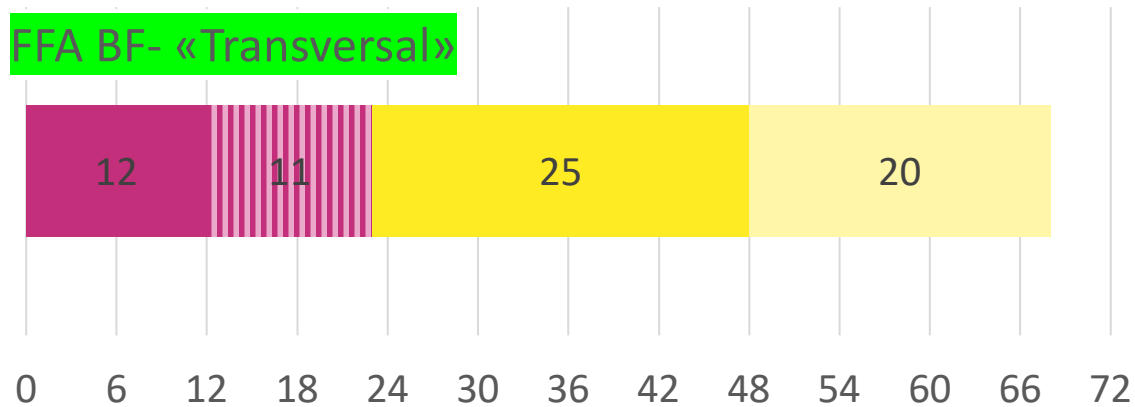


Modules de développement : nouvelle marge de manoeuvre dans les durées d'apprentissage en contact → différents cadres didactiques.

Proportion **prescrite** de la durée d'apprentissage en contact à distance

Détermination claire de la durée d'auto-apprentissage guidé par rapport à celle en contact

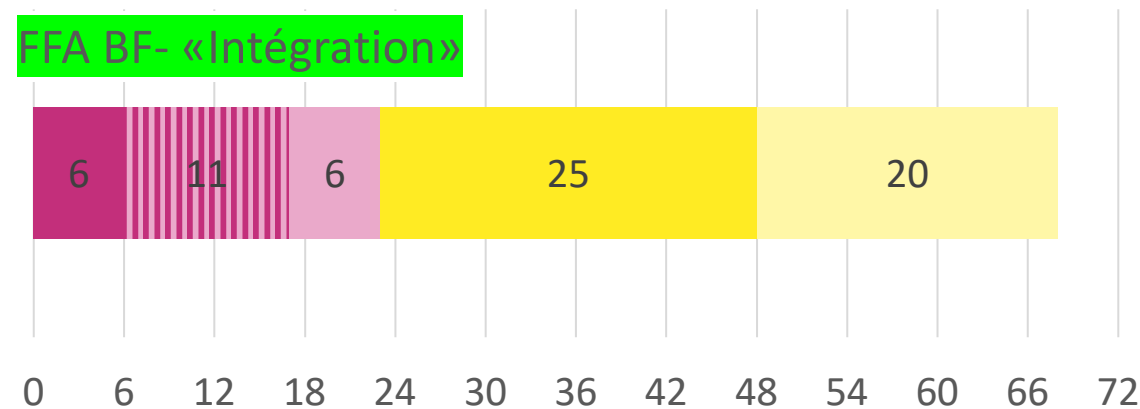
Temps d'apprentissage en heures - modules obligatoires



Supervision:
Partie principale en présentiel

Temps d'apprentissage en heures

Apprentissage en contact : 23 h
Apprentissage autonome : 45 h
Total : 68 h



Module en projet : différents modèles de temps d'apprentissage en contact par prestataire possibles

Temps d'apprentissage en heures

Apprentissage en contact : 23 h
Apprentissage autonome : 45 h
Total : 68 h

Evaluation des compétences des modules obligatoires

Désignation	Titre	Format d'évaluation
Module de développement « Accompagnement »	Accompagner des groupes d'apprenants et apprenants individuels	Cas pratique documenté
Module de développement « Didactique »	Concevoir et élaborer des sessions de formation sur le plan didactique	Conception didactique écrite d'un événement d'apprentissage et mise en œuvre observée d'une session dans la pratique avec réflexion.

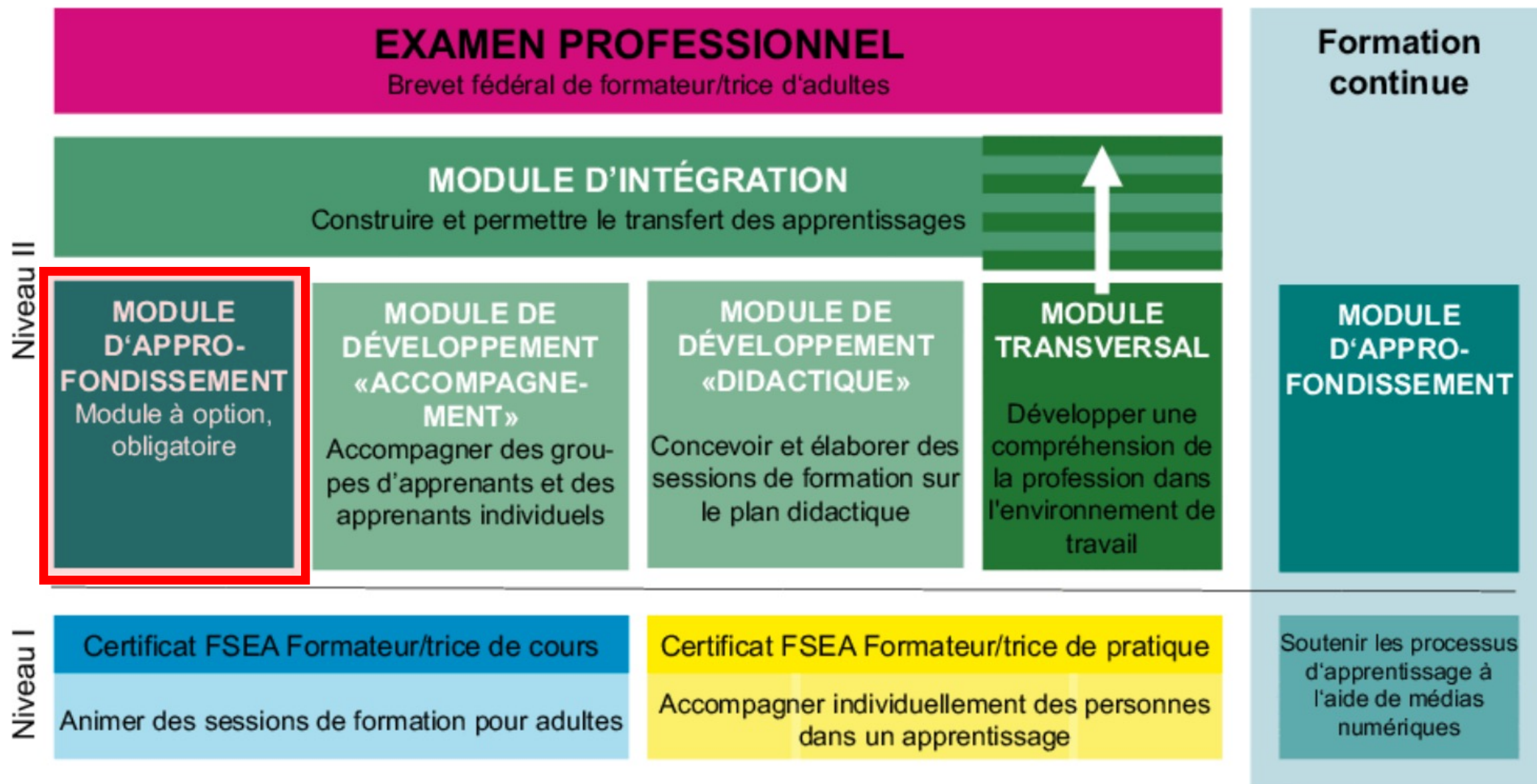
Evaluation des compétences (suite)

Désignation	Titre	Format d'évaluation
Module transversal	Développer une compréhension de la profession dans l'environnement de travail	Collection de réalisations sur des thèmes et des compétences sélectionnés (sous différents formats => portfolio).
Module d'intégration	Construire et permettre le transfert d'apprentissage	Projet axé sur la pratique, documenté et présenté dans un colloque : Accent du projet vers les références conceptuelles pour la mise en oeuvre du transfert des compétences.

Aspect curriculaire du développement et de la validation des compétences

Type de Compétences	
Compétences A	Compétence spécifique au module La compétence est développée et attestée durant le module
Compétences B	«Curriculum en spiral» La compétence est développée dans plusieurs modules de manière différenciée et progressive et est validée durant le dernier module concerné.

Modules menant au brevet fédéral BFFA



^E
MODULES
D'APPROFONDISSEMENT

1 module
à choix



Planifier et élaborer des
procédures de
qualification axées sur
les compétences

FFA BF-MA-**QL**

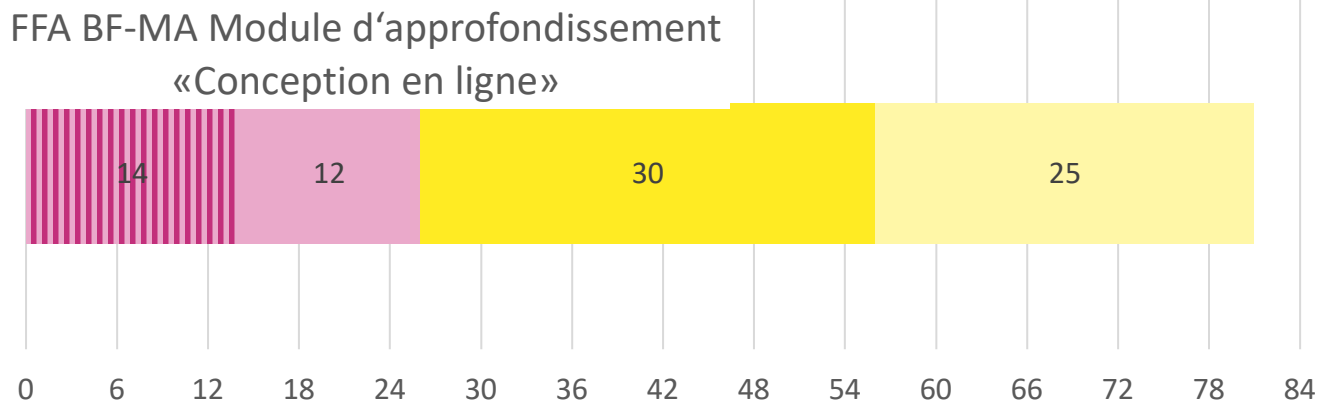
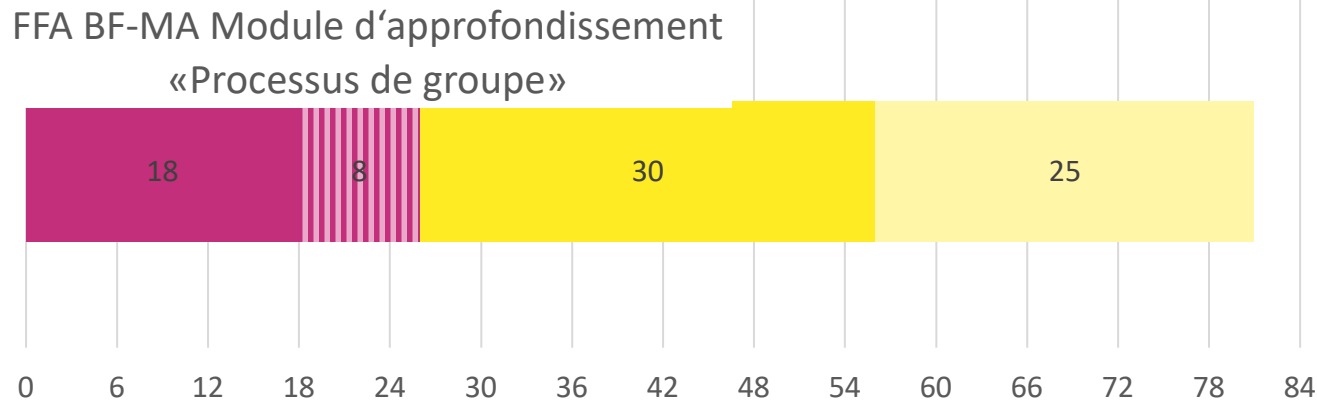
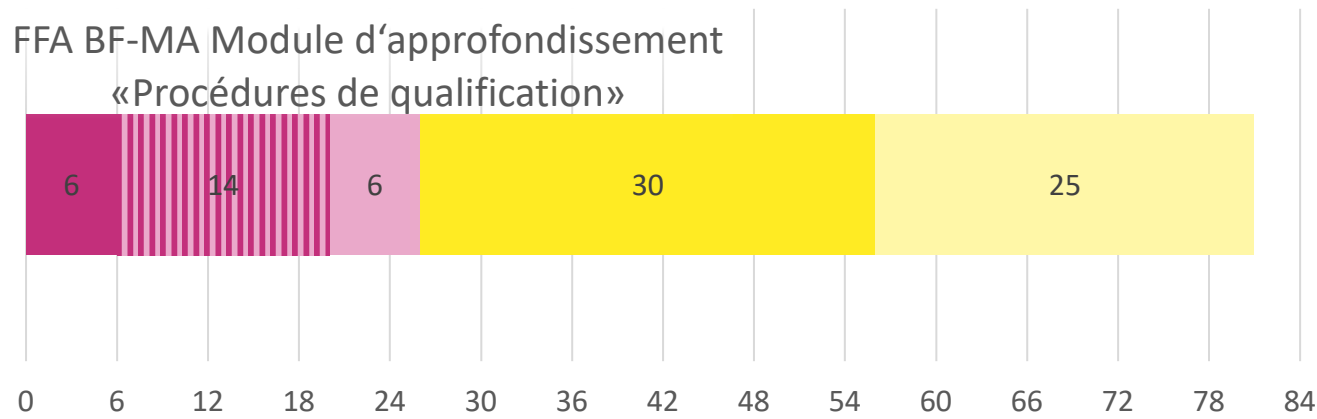
Accompagner les
processus de **groupe**
dans des sessions de
formation

FFA BF-MA-**GR**

Concevoir et
organiser des offres
de formation **en ligne**
sur le plan didactique

FFA BF-MA-**EL**

Proportion des temps d'apprentissage en heures pour les modules à option



- Apprentissage en contact en présentiel
- Apprentissage en contact en présentiel ou à distance
- Apprentissage en contact à distance
- Apprentissage autonome guidé
- Apprentissage autonome individuel

Vers l'obtention du Brevet fédéral

a) **Portfolio de compétences personnel** acquises durant toute la formation

- Il est «achalandé» durant toute la formation.
- Il se réfère au profil de qualification du cursus de formation.
- Il constitue une base solide pour l'élaboration du **«dossier de performances perso»**.
- Les exigences relatives au portfolio de compétences sont définies par le prestataire de formation.

b) **Dossier de performance personnel** pour l'examen professionnel

- Les candidats doivent le soumettre avec leur dossier d'admission (justificatif pour l'examen professionnel de formateur/trice).
- Ce dossier est préparé, compilé et mis en oeuvre conformément à des directives spécifiant plusieurs critères (en cours d'élaboration).

Recommandations pour la transition

Pour les candidats

A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning

Transition entre ancien et nouveau système BFFA

Vue d'ensemble des heures d'apprentissage

– **Brevet fédéral 2015: Total 1048 h (300h de pratique incluses)**

Temps d'apprentissage 748 h

Heures en contact 248 h

– **Brevet fédéral 2023: Total 1038 h (préparation + 40h pour l'examen)**

Temps d'apprentissage 738 h (pratique et examen inclus)

Heures en contact 248 h

Transitions entre ancien et nouveau système : recommandations

BF 2015					VC	1048h	748h
M1	M2	M3	M4	M5	SupV.		
255 h	116h	81h	129h	131h	36h		

BF 2023					EP	1038h	738h
M1	M2 Accom.	M3 Did.	M4 Trans.	M5 Inté.	MA		
255h	133h	133h	68h	68h	81h		
					M2 ancien		
				SupV 36			

40h

EP
EP

VC
VC

- Brevet fédéral 2015 Modules 1-3: bonne connexion au BF 2023
- Brevet fédéral 2015 Module 1-5, incl. supervision: Vérification centralisée, déroulement selon règlement d'examen 2015

Procédure de reconnaissance modulaire (RM)

Pour les prestataires

A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning

Reconnaissance modulaire (RM)

Préoccupation du côté de la direction FFA :

- Passez aux nouveaux modules dès que possible.
- **Séance de coordination de la FRAFFA le 17 juin 2021, à l'IFFP (Renens), horaire à confirmer**, pour discuter de la mise en oeuvre du nouveau système et de la coordination avec l'ancien.

Processus :

- Reconnaissance de l'ancien système, visites intermédiaires, prolongation d'au moins un an pour permettre aux prestataires de franchir les étapes importantes.
- Reconnaissance des nouveaux modules possible sur la base des b-versions des descriptifs de modules (maintenant !).
- La RM est d'abord réalisée au niveau conceptuel, la visite aura lieu plus tard.

Formation des Formateurs-trices d'adultes FFA
Fédération suisse pour la formation continue FSEA
Rue de Genève 88b
1004 Lausanne

022 994 20 10

[Pour toute question : annika.ribordy@alice.ch](mailto:annika.ribordy@alice.ch)

<https://alice.ch/fr/devenir-formateurtrice/>

A d A ■ Ausbildung der Ausbildenden in der Weiterbildung
Formation des formatrices et formateurs d'adultes
F F A ■ Formazione per formatrici e formatori degli adulti
Swiss System in Higher Education for Adult Learning